



INVITATION

Aux représentants de la presse

Saint-Imier, le 14 novembre 2011

Madame, Monsieur,

En septembre dernier, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a accordé le label fédéral « parc suisse » au Parc régional Chasseral pour la période 2012-2021. Par cette décision, la Confédération reconnaît la grande qualité naturelle et paysagère de notre région, la pertinence des projets développés depuis plus de 10 ans ainsi que le travail et la détermination des membres et partenaires du Parc. L'obtention du label permettra ainsi au Parc régional Chasseral de poursuivre et de développer ses activités de manière sereine pour les années à venir.

Ce label « parc suisse » est également source de grande fierté car il situe le Parc régional Chasseral parmi les territoires d'excellence de la Suisse et par là même, nous confie une grande responsabilité que nous aurons à cœur d'assumer.

Pour fêter cette étape déterminante, le comité de l'Association « Parc régional Chasseral » a le plaisir de vous inviter à la :

Remise du label « Parc suisse »
Le jeudi 24 novembre 2011 à 19h00,
Au Centre interrégional de perfectionnement (CIP), à Tramelan
(Chemin des Lovières 13)

Cette cérémonie se fera en présence notamment de Monsieur Willy Geiger, Vice-directeur de l'OFEV, de Monsieur Christoph Neuhaus, Conseiller d'Etat du Canton de Berne et de Monsieur Thierry Grosjean, Conseiller d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel.

Programme :

19h00 - 19h30	Salutations et regards sur les activités en cours et à venir <i>Intermède musical</i>
19h40 - 20h15	Remise officielle du label et allocutions <i>Intermède musical</i>
20h30 - 21h30	Apéritif

Un dossier de presse vous sera remis à votre arrivée au CIP.

Au plaisir de vous retrouver nombreux, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.


Pour l'Association Parc régional Chasseral

Le Président

Le Directeur



M. Walthert



F. Vogelsperger